

## ÉDITO



Lorsque vous lirez cet édit, l'été sera déjà suffisamment éloigné comme d'ailleurs la dernière rentrée scolaire, mais il est toujours bon de se référer à ces moments importants qui sont comme des bornes posées dans nos vies, année après année.

Parmi les marqueurs de ces derniers mois sur la scène nationale, je voudrais évoquer la démission de Nicolas Hulot du gouvernement d'Édouard Philippe. Elle est préoccupante et elle ne me rassure pas **sur la détermination de nos hommes politiques à prendre à bras le corps le problème du réchauffement climatique.** Déjà en son temps, Jacques Chirac disait à ce propos « *nous dansons au bord d'un volcan* ».

**L'urgence d'agir est là, nous sommes dans le tragique, pourtant l'insouciance est encore de mise.** J'écris ces lignes en pensant à nos enfants, petits-enfants.... Et aussi à notre anesthésie collective.

L'impuissance du politique à changer les choses, le constat écœurant de l'écart toujours plus important entre les riches et les pauvres, le crédo de la consommation à tout prix élevé au rang de religion, font que notre société se trouve à un carrefour de son existence. La réponse aujourd'hui place l'écologie politique comme moyen de sauver notre monde et retrouver de nouvelles solidarités.

Chères Julirosiennes, chers Julirosiens, je peux vous paraître alarmiste dans la rédaction de cet édit mais aujourd'hui, faute de politique adaptée aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle, nous laissons la société se désagréger et le lien civique s'effiloche.

Ainsi, Saint Julien les Rosiers est concerné par la dégradation environnementale et les stigmates de la sécheresse. Il n'y a qu'à se promener dans le massif pour constater la mort programmée des chênes verts et des buis ; c'est une vision de désolation comme au Carabiol par exemple.

**La commune est aussi touchée par la distorsion du lien civique caractérisé par les nombreuses incivilités et dégradations** qui traduisent à la fois un mal-être et un manque de respect de l'autre.

La désagrégation de la société induit une

## RENTRÉE SCOLAIRE 2018

# Une nouvelle année commence

**Lundi 3 septembre, à 8h30 précises, les enfants, accompagnés de leurs parents, grands-parents sont présents, dans la cour de l'école élémentaire pour une nouvelle année scolaire 2018/2019.**



Les vacances sont terminées, il est temps de reprendre le chemin des écoliers, cartable sur le dos ou que l'on tire sur roulettes. L'envie de reprendre pour certains, la nostalgie des vacances pour d'autres, mais quand faut y aller, faut y aller.

Après la prise de parole de M. Amato, directeur, expliquant le fonctionnement du groupe scolaire, les devoirs et les droits de chacun, l'intervention de Serge Bord, Maire, et la présentation de l'équipe enseignante et de tout le personnel appelé à participer à la vie de l'école, c'est le moment de l'appel des **226 enfants scolarisés** cette année.



fragilité au sein des porteurs d'autorité caractérisée par une sur-représentation des Droits et l'ignorance des Devoirs.

**Parmi celle-ci, l'autorité parentale qui est malmenée et qui laisse quelquefois les jeunes sans cadre et sans repère,** au risque de faire peser sur la collectivité les stigmates de leurs errements.

Nous retrouvons tout cela à Saint Julien les Rosiers et comme la souffrance des arbres sur le massif, nous constatons la lente déliquescence des relations humaines et du « vivre ensemble ». Alors, de l'énergie positive, bien sûr nous essayons d'en mettre et c'est d'ailleurs notre mission que d'y croire et d'entraîner avec nous une dynamique positive.

• **Nous allons inaugurer l'extension de la mairie et les deux cours de l'école maternelle le 1<sup>er</sup> décembre.** Nous attendons le permis d'aménager du cœur de village qui devrait relancer réellement les travaux en 2019.

• L'appel d'offre pour la restauration complète de l'école élémentaire devrait être lancé dans les jours qui viennent.

• La première tranche des travaux d'assainissement à Lariasse devrait se terminer avec la fin de l'année.

• Le changement de 500 lanternes d'éclairage public de la commune par des LED quasiment terminé.

• Le programme de réfection de la voirie va être opérationnel.

• **La réflexion menée autour du projet santé avec le cabinet Hypocrate** et les professionnels de santé (j'aurais aimé que sur ce point nous ayons voté à l'unanimité : groupes majoritaire et opposition confondus, le principe de cette étude, car il est important de préparer demain pour nos populations confrontées au risque des « déserts médicaux »).

• La mise en place du zéro phyto avec une réunion publique qui aura lieu le 30 novembre.

Je parlais plus haut d'évolution de la société et de la mise à mal de nos principes républicains. C'est la raison pour laquelle, après réflexion et en accord avec mes collègues élus de la majorité, **je vais mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, le principe d'une consultation citoyenne sur la mise en place d'une vidéo protection en certains endroits de l'espace public sur notre commune.**

Vous trouverez d'ailleurs dans les pages qui suivent un texte qui introduit la réflexion.

En matière d'événementiel, il faut saluer l'excellente fête du village et le rôle du comité des fêtes dans la réussite de ce beau weekend convivial au profit des familles.

La fête de la randonnée du 21 octobre pour les 30 ans du comité départemental et les 1500 marcheurs à Mandela.

En souhaitant que cet Écho paraisse avant le 11 Novembre 2018, rendons hommage aux élus, à l'école et à l'association qui, cette année, ont concocté un programme ambitieux et plein de surprise à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre de 14-18. Tout cela et bien d'autres choses encore que vous découvrirez à la lecture de cet écho de « rentrée » .

Bonne lecture à tous avec tout mon dévouement.

Serge Bord, Maire



Les groupes d'étude ainsi constitués par niveau, tout ce petit monde prend possession des lieux d'étude attribués donnant ainsi le départ à cette nouvelle année. Pour la maternelle, après de nombreuses interrogations et incertitudes sur la présence du personnel enseignant, tout s'est bien déroulé, avec une rentrée échelonnée sous la direction provisoire de Marie-Ange Bergogne, en attendant l'arrivée de la nouvelle directrice, Madame Emmanuelle Portanier, prévue début 2019.

Les enfants ont intégré les quatre classes suite à la fermeture, par l'inspection académique de la 5<sup>e</sup> classe existante, portant ainsi les effectifs à près de 30 enfants par enseignante et Atsem qui auront sûrement une surcharge de travail pour assurer une scolarisation de qualité suite à une désaffectation et un manque de considération des services de l'académie sourds face aux besoins de nos jeunes écoliers.

Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les enfants et au personnel enseignant ainsi qu'aux intervenants en ces lieux de vie qui font l'objet de toute l'attention de la part de la collectivité tout au long de l'année.

École  
maternelle  
113  
élèves

- M<sup>me</sup> PORTANIER Emmanuelle (directrice)
- M<sup>me</sup> STEFANI Fanette
- M<sup>me</sup> GUEDAN Stephanie
- M<sup>me</sup> PANTEL Aurélie
- M<sup>me</sup> BERGOGNE Marie-Ange

École  
primaire  
226  
élèves

- M. AMATO Lionel (directeur)
- M<sup>me</sup> BALDIT Nadège
- M<sup>me</sup> COLLOMB Marina
- M<sup>me</sup> CHAPURLAT Joëlle
- M<sup>me</sup> NORMAND Magali
- M<sup>me</sup> PERRIER Sandrine
- M<sup>me</sup> BOYER Magali
- M<sup>me</sup> CERVIA Aurore
- M<sup>me</sup> RIBOT Géraldine
- M<sup>me</sup> AUBAGUE Marie-Ève

**Nous saluons tout particulièrement l'arrivée d'Emmanuelle Portanier qui sera parmi nous en début d'année 2019 en tant que directrice de l'école maternelle, de Fanette Stefani pour l'école maternelle, de Joëlle Chapurlat et Aurore Cervia pour l'école élémentaire.**

SOMMAIRE

Édito.....	p. 1-2	Centenaire du 11 Novembre .....	p. 15
École : divers dossiers .....	p. 1-5	Consultation citoyenne :	
Léa Fernandez.....	p. 5	vidéo protection .....	p. 16
Vie communale .....	p. 6-10	Vie communale .....	p. 18-19
Centre social Le Kiosque .....	p. 11	Manifestations communales, lotos .....	p. 20
CCAS .....	p. 12	Vœux du Maire.....	p. 20
Vie communale .....	p. 13-17	Infos entreprises.....	p. 20

SAMEDI 30 JUIN 2018

## Une fête des écoles parfaitement réussie

grâce à la mobilisation de tous et des parents bénévoles en particulier. Merci aux enseignants, enfants, parents d'élèves, élus, bref, à toute la communauté éducative rassemblée et heureuse.



### REMISE DES « DICOS »



Bon vent sur la route du collège !

C'est une tradition désormais bien installée que celle de la cérémonie de la remise des «dicos».

À travers cette rencontre de fin d'année, le maire et son adjoint à l'Éducation veulent souligner l'importance des liens qui nous relient les uns aux autres et tout particulièrement en direction de ces jeunes qui quittent l'école élémentaire pour le collège.

### LES OLYMPIADES



Rendez-vous bien ancré dans le rythme scolaire de l'année que celui des Olympiades au mois de juin avec la participation enthousiaste des enfants. Elles concluent d'une façon ludique une année scolaire bien remplie.

# ÉCOLE MATERNELLE

## Travaux cour du haut

Un grand merci à l'équipe voirie qui, durant l'été et malgré la chaleur, a terminé dans les délais la restauration de la cour du haut ! C'est un confort indéniable pour les petits comme pour les grands.



INVITATION

Serge Bord, maire,  
Patrick Higon,  
adjoint aux écoles,  
Olivier Poudevigne,  
adjoint aux travaux,  
vous invitent à l'inauguration  
des nouveaux locaux de  
la mairie et des cours de  
l'école maternelle récemment  
restaurée,  
le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 11h.



Rendez-vous devant la mairie pour une visite déambulatoire des deux sites.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

# Nouvelles technologies

Après concertation avec le corps enseignant de l'école élémentaire la décision de mettre en place deux TBI (Tableau Blanc Interactif) a été prise en compte dans le budget 2018.

Cet été, deux TBI ont été placés au sein de l'école élémentaire dans deux classes choisies avec les enseignants.

Mise en place effectuée par le personnel de voirie, suivi de l'intervention de Régis Campos, responsable informatique qui a finalisé cette installation et fait le lien avec les enseignants pour une mise en fonction dès cette rentrée.

### Qu'est-ce qu'un TBI ?

Il s'agit d'une surface interactive dotée d'un écran tactile. Sorte de tablette aux vertus pédagogiques permettant de dispenser des cours de manière ludique et pratique, familiarisant les enfants avec l'environnement informatique, traitement de texte, navigation internet, la mise en place d'un travail collectif, l'accès à de nombreux programmes mis en ligne par le ministère de l'éducation.

**L'accès à tout ce que l'on trouve sur internet sous le contrôle de l'enseignant.**



Un investissement de la collectivité de 5000 € pour un soutien innovant aux élèves scolarisés à St Julien les Rosiers. Une amélioration des méthodes d'enseignement grâce à une technologie de pointe aux multiples facettes, et aux possibilités considérables.

## Cantine scolaire et garderie

Si la compétence éducation (et par extension la gestion de la cantine) est transférée à l'Agglo au 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'en reste pas moins que depuis la rentrée, nous expérimentons ce transfert avec quelques infortunes quant à sa mise en place.

Aussi, plus d'un mois après la rentrée scolaire, il est temps de faire le point sur le nouveau système d'inscription à la cantine et à la garderie.

De l'avis de tous, pas de quoi faire oublier l'ancienne formule qui présidait à *Vivre en Cévennes* car la nouvelle a suscité des difficultés dans la prise en compte des inscriptions : un logiciel caractériel et des tablettes incorrectement programmées.

Sans compter l'arrivée d'un nouveau fournisseur de repas (Provence Plat) avec son corollaire : l'arrivée de nouvelles règles de fonctionnement.

Du coup, notre personnel communal (cantine et administration confondues)

a consacré un temps très important à la résolution de ces problèmes.

Tout n'est pourtant pas réglé, mais selon l'expression consacrée « nous commençons à entrevoir le bout du tunnel ».

### Quelques remarques de fonctionnement en direction des parents.

• Certains parents inscrivent systématiquement leurs enfants en **garderie** alors même que ces derniers ne viennent pas, pénalisant de ce fait d'autres enfants qui ne peuvent bénéficier de cette prestation faute de place.

**Ce n'est pas une remarque à la marge car quelquefois il manque 7 ou 8 enfants à l'appel !**

• En ce qui concerne les **menus cantines**, le jour où il y a du porc, ce jour-là les enfants qui ne mangent pas de porc auront un repas végétarien (et uniquement ce jour-là). **Les autres jours, les repas sont les mêmes pour tous.**

• Enfin, bien vérifier sa **facture du mois de septembre et d'octobre** et se rapprocher d'**Alès Agglomération** au plus vite si des anomalies sont constatées.

## CHEMIN DE LARIASSE

# Travaux d'assainissement des eaux usées



**Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées sur le chemin de lariasse ont débuté après les examens de nos chères têtes blondes fin juin 2018.** En effet les travaux avaient été déclenchés après les examens du Bac et du brevet des collèges pour ne pas perturber, à cette période délicate pour les élèves, le ramassage scolaire.

Aujourd'hui les travaux ont bien avancé et **la tranche ferme qui va de la limite avec la commune de Saint Martin de Valgalgues jusqu'à l'embranchement du chemin des Prats et aujourd'hui terminée.**

La tranche 2, qui va du chemin des Prats à la route départementale reliant les écoles au vieux village, est en cours de réalisation.

Les travaux ne seront pas fini pour la fin de l'année 2018, date charnière pour la passation de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.

**Toutefois nous transférons un budget assainissement avec un équilibre financier permettant la poursuite de ces travaux.**

En effet, nous n'avions pas prévu le départ de cette compétence de façon aussi rapide et notre budget assainissement avait été monté selon une taxe prélevée permettant de financer l'ensemble de ces travaux. Il paraît donc naturel à ce jour que ces travaux aillent jusqu'à leur terme en 2019 comme initialement prévu malgré le

transfert de compétences à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des différentes études et des nombreux travaux engagés (lors des deux précédents mandats ainsi qu'au cours de ce dernier) afin de limiter l'intrusion des eaux de pluie dans le réseau d'assainissement et ainsi parfaire son fonctionnement.

Nous sommes conscients qu'il reste encore des points problématiques sur la commune (bas du chemin du Grés par exemple) et nous œuvrons avec ténacité auprès de la communauté d'Alès Agglomération du Grand Alès pour que l'action que nous avons entamée depuis de si nombreuses années soit poursuivie !



Extension parking mairie

# Transfert des Compétences

**La loi NOTRE (Nouvelle Organisation du TERRitoire) du 7 août 2015 et ses compléments du 3 août 2018 imposent aux communautés d'agglomération (malgré ce qui avait été annoncé au congrès des maires de novembre 2017 à Paris) de prendre les compétences Eau et Assainissement au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

**Pour rappel, notre commune est adhérente à ce jour du Syndicat de l'Avène pour la gestion de l'eau potable (hors secteur Arbousse) et en régie directe pour l'assainissement.**

Le Syndicat de l'Avène a permis pendant près de 70 ans d'assurer en quantité et en qualité la distribution de l'eau sur Alès et sa grande couronne mais également d'accompagner de façon harmonieuse et raisonnée le développement économique et urbanistique indispensable à la survie de notre bassin de vie.

En ce qui concerne l'assainissement, nous maîtrisons entièrement la compétence tant en exploitation qu'en investissement, ce qui nous a permis depuis de nombreuses années d'investir massivement dans la réhabilitation des réseaux et donc dans la suppression des entrées d'eaux parasites (**1<sup>ère</sup> commune de l'Agglo dans ce domaine !**) et parallèlement d'avoir une politique tarifaire mesurée et supportable pour les Juliosiens.

Enfin, il convient de rajouter que, nos effluents arrivant in fine à la station d'épuration d'Alès, une convention nous lie déjà avec l'Agglo définissant notre participation à son fonctionnement.

Une nouvelle fois, les mesures gouvernementales de concentration des pouvoirs et non de décentralisation, viennent fragiliser ce qui a fonctionné parfaitement depuis tant d'années et qui représentait l'échelon cohérent et intelligent de la coopération intercommunale (sans attendre qu'on nous l'impose !).

### **Que se profile-t-il pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ?**

Suite aux quelques réunions de travail à ce sujet, les propositions qui sont faites à ce jour et qui ont fait l'objet d'une délibération lors du dernier Conseil d'Agglomération du 11 octobre 2018 sont :

- **Pour l'eau potable**, le service serait décomposé en deux parties avec la distribution qui serait gérée en régie communautaire. Quel niveau de service par rapport aux prestations actuelles ?

Avec quels moyens en personnel et en matériel ? Et la production en délégation de service public : quel périmètre de la production ?

Des secteurs d'exploitation techniques seraient créés : quel découpage ?

Des tarifications différenciées seraient mises en place : sur quel secteur ? Sur

quelles bases ? Maintien du tarif Syndicat de l'Avène ? Une gouvernance serait mise en place par secteur. Rôle de ces élus de « proximité » sur l'exploitation ? Sur les investissements ?

Qui décidera des travaux à réaliser et sur quels critères en particulier sur les renforcements et extensions ?

- **Pour l'assainissement**, 42 communes d'Alès Agglo (dont Saint Julien les Rosiers) seraient gérées par affermage, 25 communes en régie et 6 n'ont pas d'assainissement collectif. Il apparaît donc clairement qu'on nous demande d'abandonner un système qui fonctionnait parfaitement et d'aller vers une nouvelle organisation dont les tenants et les aboutissants restent encore très flous à ce jour.

**C'est pourquoi, lors du dernier Conseil d'Agglomération, nous avons voté contre le saucissonnage proposé pour le service d'eau potable et nous nous sommes abstenus sur l'assainissement.**

Nous resterons donc particulièrement vigilants mais tout à la fois acteurs dans cette nouvelle organisation afin que soient respectés et maintenus les principes de proximité et d'équité dans la gestion des services de l'eau et de l'assainissement.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC : C'EST L'HEURE DES ÉCONOMIES !



**Notre commune, qui a transféré la compétence « Éclairage Public » à l'intercommunalité (dès 2006) vient de bénéficier, via Alès Agglomération, et les Fonds européens, d'un programme financier conséquent pour le remplacement de toutes ses 567 lanternes.**

Lorsque l'on sait le coût d'une lanterne, (**environ 500 €**) on mesure sans peine l'importance de cet investissement qui s'est effectué sans aucune charge financière pour notre commune.

Le réseau existant aurait pu durer plus longtemps mais le nouvel éclairage assuré par des LED et programmé pour réduire l'intensité lumineuse, remplit toutes les conditions pour réduire la pollution

nocturne ainsi que la facture (**pour rappel avant l'implantation des LED le coût de l'éclairage public se montait à 75 000 €/an**)

C'est l'entreprise K-Elec - Bonnefille qui a mené les travaux de pose des anciennes lanternes et l'installation des nouvelles. Nos remerciements vont également aux services techniques d'Alès Agglo qui ont assuré le montage technique de ce dossier en direction des communes éligibles. (Alès - Vézénobres - Toutes les communes de l'ex *Vivre en Cévennes*).

**Installation des LED - Éclairage Public en détail :**

- Coût total de l'opération : **5M/€** toutes les communes confondues.

- Coût pour notre commune : **567 points lumineux x 500 = 283 500 €**

PLU

# Zonage pluvial

Après quelques mois d'étude sur le terrain pour identifier les points les plus sensibles de la commune et réaliser des relevés topographiques complémentaires, le cabinet CEREG va nous présenter prochainement, le zonage pluvial de la commune et l'étude du risque inondation associé au ruissellement pluvial.



Courlas : curage du ruisseau



Calibrage des fossés

**Pour rappel, cette étude est rendue nécessaire suite aux nombreux épisodes pluvieux significatifs que nous connaissons et des dommages qu'ils ont engendrés. Il s'agit d'une obligation réglementaire demandée par les services de l'État.**

Les attentes sont importantes car cette étude va fournir une cartographie précise des risques de ruissellement et définira ainsi les zones à sortir de l'urbanisation pour limiter l'imperméabilisation des sols. Cette carte se rajoutera au PPRI qui définit lui le

risque d'inondations lié au débordement des cours d'eau et non aux ruissellements.

Le zonage sera suivi d'un schéma directeur qui préconise un certain nombre de travaux à effectuer (réseaux de collecte, bassin de rétention, création de fossés...).

**Le projet de PLU pourra alors être arrêté en fonction des conclusions de l'étude et sera présenté à la population lors d'une réunion publique avant validation en conseil municipal et enquête publique.**



**Piscine en travaux pour préparer l'été 2018**

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La commune a décidé de refondre son plan communal de sauvegarde. Ce document est essentiel dans la vie d'une commune car il définit les procédures essentielles à la protection de la population en cas de danger du à un phénomène lié à un événement climatique ou autre.

En effet un certain nombre de risques majeurs sont clairement identifiés sur notre commune et il est essentiel de savoir comment agir en cas de besoin.

**Les derniers événements dramatiques qu'a subi le département de l'Aude démontrent à quel point il est important d'être préparé à ce type de phénomènes.**

Ce plan définit donc en fonction de chaque risque majeur les mesures à prendre et les cellules de crise à activer afin de pouvoir gérer le danger le plus sereinement possible.

Ce plan communal de sauvegarde vous sera présenté au travers de documents qui permettront à tous et à toutes d'avoir les bons réflexes et de savoir où se réfugier en cas de besoin, quelle mesure prendre pour protéger ses proches et ses biens et comment se déplacer sur la commune pour rejoindre les sites stratégiques.

Le bureau d'études, Riscrises, qui réalise également les plans communaux de sauvegarde pour Saint-Hilaire-de-Brethmas et Saint-Privat-des-Vieux a été choisi pour établir ce document. Son élaboration est en cours et il sera finalisé pour la fin de l'année.

Nous reviendrons plus en détail vers vous avec des supports adaptés et nous resterons bien sûr disponibles pour toute explication à ce sujet.



# ZÉRO PHYTO ET CIMETIÈRE ...

## C'est en route !

**Nous l'avions annoncé déjà depuis quelques temps : notre commune s'est lancée dans la mise en place du zéro phytosanitaire.**

Les premières demandes de subventions avaient été faites l'année dernière et les premiers équipements ont été achetés (débroussailleuses électriques, matériel de débroussaillage...) Ces équipements ont représenté les premiers investissements mais également la première action en lien avec la mise en place du Zéro phyto.

**Il faut maintenant rentrer dans le vif du sujet et commencer à changer la gestion de nos espaces verts. Le cimetière en fait partie et cet espace doit être désormais géré selon cette nouvelle règle.**

Nous allons donc devoir repenser cet espace si particulier auquel nous sommes tous si attachés. Pour limiter l'emploi de produits phytosanitaires le traitement des allées doit être repensé. En effet, les graviers et bicouche qui nous obligent à réaliser des opérations de désherbage régulières devraient petit à petit laisser place à des allées végétalisées qui devront alors être tondues. Ce changement de traitement permettra d'éviter l'utilisation des produits type désherbant mais également de mobiliser moins d'heures de travail.



La première étape concernera le cimetière « Vieux » et l'espace autour du Monument aux morts. Le cimetière existant (« neuf » comme « ancien ») ne laisse plus de possibilités de vente ou de mise à disposition de concessions et la réserve foncière prévue à cet effet doit donc être aménagée (en continuité avec le premier agrandissement). Pour cela un professionnel de ce type d'aménagement

a été mandaté par la commune et un plan prévisionnel d'aménagement a été validé. Ce plan tient compte des nouvelles orientations pratiquées en matière de sépulture.

**Une réunion publique aura lieu le 30 novembre à 18h dans la salle Biscarat pour présenter l'ensemble de cette démarche et le devenir de ce site.**

## LES SERVICES TECHNIQUES S'ÉQUIPENT POUR LE 21<sup>e</sup> SIÈCLE

Après une analyse financière et environnementale, les élus ont souhaité équiper les services techniques d'un Nissan NV200 électrique en location longue durée. Les projets photovoltaïques qui sont impulsés par l'équipe municipale sur les bâtiments existants et futurs font que le bilan carbone et le bilan sur les gaz à effet de serre seront quasi nuls.

**La demande d'un nouveau véhicule pour en faire un camion atelier a été un vecteur fort pour le choix de ce fourgon.**

Il permet un gain de temps significatif dans les travaux demandés aux employés. Cela va donc dans la continuité d'efficacité dans les services techniques.

De plus, avec une autonomie supérieure à 200 km le véhicule sera donc rechargé 5 fois par mois, pour un coût avoisinant 15€ mensuellement.

**L'équipe technique dans sa globalité, après une prise en main très rapide, est entièrement satisfaite de ce véhicule, elle ne le considère pas comme un gadget, mais**



**comme un outil pertinent et judicieux. Saint Julien les Rosiers continue à entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle, sans oublier le service public, l'humain et la planète.**

# Fête du village en images !

Un grand merci au Comité des Fêtes pour ce beau week-end de rentrée !



## Félicitations à Jason

Jason Daria, 26 ans, candidat pour la CUP 2018

**On le suivait depuis quelques mois dans son parcours sans faute de chauffeur poids lourd du meilleur conducteur.**

Après sa victoire au concours régional, on attendait avec impatience sa prestation nationale.

La nouvelle est tombée début septembre, Jason était sorti vainqueur de cette joute amicale de ce qui se fait de mieux dans la conduite au volant d'un camion : **Champion de France du meilleur conducteur.**

Bravo et félicitations à Madame et Monsieur Dubois et leurs filles qui habitent notre commune et qui possèdent une entreprise de transports sur Alès chez qui Jason est salarié. Du coup c'est toute l'entreprise qui est fière de cette belle prestation. Elle récompense un jeune homme déterminé, et organisé, d'un abord sympathique et décontracté. Peut-être le secret de sa réussite.

**Jason a porté haut les couleurs des Cévennes !**

# CENTRE SOCIAL LE KIOSQUE

## Le Kiosque a 20 ans



À l'occasion des vingt ans d'existence de l'association, le Centre Social le Kiosque a organisé, le 26 mai dernier, une fête en familles.

Cette journée s'est déroulée en plusieurs temps : après-midi kermesse, spectacle de danse latino fitness avec Jimmy, initiation au hip hop avec Alan et pièce de théâtre avec l'ASCL de Saint Julien.

Cette journée festive n'aurait pas été possible sans l'investissement des bénévoles, des salariés et des partenaires du Kiosque.

Le Centre Social souhaite remercier :

- Alès Agglomération pour la subvention accordée dans le cadre des contrats de ville pour la mise en place de cet après-midi du « mieux vivre ensemble » ;
- la Mairie de Saint Julien les Rosiers pour sa participation et pour le versement d'une subvention exceptionnelle.

La journée s'est clôturée autour d'un repas réalisé par le « traiteur solidaire » d'Alès et par un concert musical avec le groupe *Les Merguez Eclatées*. Ce fût un succès et le Centre Social peut être fier du parcours accompli sur le territoire durant toutes ces années.

**Une page se tourne et un nouveau chapitre s'ouvre, en route vers les trente ans du Kiosque !**

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE ET COLLÈGE

**L'accompagnement à la scolarité proposé par le Centre Social le Kiosque en partenariat avec l'École élémentaire Pierre Perret de St Julien a fait sa rentrée !**

Cette action vise à soutenir les enfants dans leur scolarité, au côté de l'école, afin de favoriser leur réussite scolaire et de leur donner le goût d'apprendre. Cette action se déroule sur orientation des instituteurs et permet d'accueillir 15 enfants chaque année.

**L'accompagnement se déroule en plusieurs temps** : le lundi après l'école pour un accompagnement aux devoirs et le mer-

credi matin pour sensibiliser les enfants aux pratiques culturelle et sportive. **Trois thématiques ont été choisies cette année** : « les petits scientifiques » ; « la nature et l'environnement » et « Mangez, bougez ! ». Des ateliers d'expérimentation et des sorties en lien avec les thèmes seront organisés tout au long de l'année.

**En parallèle, le Kiosque intervient également depuis 2017 au sein du collège Daudet les mardis et les jeudis pour un accompagnement scolaire des collégiens.**

Les jeunes sont accompagnés dans leur scolarité (aide aux devoirs, aide méthodologique, soutien moral) mais aussi dans le développement de leur autonomie et de leurs prises d'initiatives.

Le Centre Social recherche activement des personnes qui souhaiteraient s'investir bénévolement dans ces actions.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Conseillère Principale d'Éducation du Collège ou Mélissa, la référente Jeunesse du Centre Social, 04 66 86 52 06.**

## La Semaine Bleue

Comme chaque année, notre municipalité s'allie à celle de Rousson pour préparer la semaine bleue, semaine consacrée à nos séniors. Cette année, nouveauté, le C.C.A.S. de Saint Martin de Valgugues a participé également à certaines activités.

• **Lundi 8 octobre a eu lieu la dictée.** Nos séniors ont planché sur un texte de Zola tiré du « *Ventre de Paris* ». Après-midi convivial où le « zéro faute » tenait à cœur de nos aînés et qui se termina par un goûter dans une ambiance chaleureuse.

• **Mardi 9 octobre : lecture dans le complexe Mandela de contes** de Jean-Pierre Chabrol sous la houlette de Marie-Claire Quenet et Audrey Baldit de la médiathèque julirosienne. La maison de retraite de Rousson participa à cet événement ainsi que de nombreuses personnes des villages participants. Fin d'après-midi autour de gâteaux et boissons chaudes qui furent les bienvenus.

• **Mercredi 10 octobre : traditionnel thé dansant** dans la salle municipale des Prés de Touillas à Rousson avec l'orchestre « Nuances ». Une centaine de participants évoluèrent sur la piste sur des danses endiablées et purent prendre un peu de repos autour des tables garnies de bouteilles de cidre et de biscuits.

• **Jeudi 11 octobre : loto organisé par le C.C.A.S. de Rousson** (toujours dans la salle des prés de Rousson). Beaucoup de quines pour un public nombreux et attentif.

• **La semaine se termina vendredi 12 octobre par un voyage à la grotte Chauvet.** Plus de 100 personnes venues des trois communes ont apprécié les guides nous faisant découvrir la reconstitution de cette grotte ainsi que l'art pariétal par ses peintures murales. Un repas fut pris en commun sur le site « à la taverne » dans une très bonne ambiance avant le retour sur les communes respectives.

**Nous remercions tous les participants au programme de la semaine, la contribution des transports par Alès Service aux Personnes et nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle programmation. Merci à tous.**



# L'été au Carabiol

La piscine du Carabiol a connu une bonne fréquentation cet été en raison du beau temps des mois de juillet et août.

Avec une fréquentation de 3200 personnes elle se situe dans la tranche correcte de ces dernières années.

Sous la houlette de Sébastien DIAZ, le maître-nageur, l'ambiance familiale ne s'est jamais démentie.

Fréquentation mitigée par contre pour la guinguette où les gérants nous ont dit « avoir sauvé tout juste leur saison ».

## Apprendre à nager

Depuis plusieurs années Sébastien Diaz propose des cours de natation aux enfants qui ne savent pas nager. Cette initiative a permis à de nombreux enfants d'acquérir leur autonomie en matière de maîtrise du lieu aquatique.

Apprendre à nager le plus tôt possible est primordial pour tous les enfants. En effet, les noyades restent un risque toujours aussi important en France. Un tiers des noyades à lieu dans le cadre de piscines privées, chez les particuliers, et concerne surtout les jeunes enfants.

La maman de Logan 4 ans, scolarisé à l'école maternelle de Saint Julien les Rosiers a choisi fort heureusement de prendre des cours de natation pour son fils à la piscine du Carabiol cet été.

« Nous étions occupés mon mari et moi et il



*a fallu juste un petit moment d'inattention pour que Logan tombe tout habillé dans notre piscine voulant ramasser un jouet. Deux minutes ont suffi et Logan est revenu me voir en pleurant, complètement trempé, je n'en ai pas dormi de deux jours.. »*

Dix séances de natation ont été nécessaires pour qu'il puisse se sortir de l'eau. C'est l'objectif que poursuit le maître-nageur Sébastien Diaz depuis quelques années dans cette piscine. De nombreuses familles de la commune font cette démarche chaque année.

**Les cours ont lieu pendant toutes les vacances scolaires d'été et votre enfant peut apprendre à nager en 15 jours. Des petits groupes de niveau sont proposés jusqu'au perfectionnement et à l'acquisition des 4 nages.**



## Emplois saisonniers



**Nous sommes particulièrement satisfaits de la prestation des jeunes en emplois saisonniers cet été, que ce soit à la médiathèque, à la cantine, à la piscine ou en voirie : leur implication fut optimale. Merci à eux !**

2018,  
ANNÉE ET SAISON  
EXCEPTIONNELLES !

## Léa Fernandez, graine de championne



Ah ! quelle est belle notre jeunesse lorsqu'elle fait parler d'elle au travers d'exploits sportifs ! C'est toute l'histoire de Léa, licenciée au cercle nautique cévenol depuis de nombreuses années qui a remporté deux médailles d'or au critérium national.

**400 mètres et 800 mètres nage libre au mois de juillet dernier dont un record du Gard sur le 800 mètres.**

Il faut dire que Léa a de qui tenir car la famille Fernandez, honorablement connue sur notre commune, a pour passion le sport et l'épanouissement qui va avec. Alors on se prend à rêver qu'un jour Léa, jeune julirosienne, devienne championne de France et peut-être plus encore !

En attendant, Léa qui possède aussi une tête bien faite et bien pleine, va commencer sa formation de Kiné en Espagne.

À travers cette jeune fille, il faut saluer la jeunesse entreprenante, volontaire, celle qui ne lâche rien et surtout pas les valeurs citoyennes qui construisent une personnalité.

## LES JARDINS FAMILIAUX

# Naissance d'un projet fédérateur !

Nous retranscrivons des extraits du discours d'Henri Lazarewicz, l'initiateur de ce projet lors de l'inauguration des jardins familiaux du samedi 23 juin dernier. Il résume bien le contenu de cette démarche, sa philosophie et son montage. Un exemple d'humanité et de solidarité qui devrait servir de modèle pour le XXI<sup>e</sup> siècle.



Mesdames et Messieurs.  
Naissance d'un projet !

Au sein du conseil municipal couve depuis fort longtemps la nécessité de se rapprocher de la nature et de la terre, de manger des fruits et des légumes de production locale. Premier pas, la création d'une AMAP, concept nouveau à l'époque qui fonctionne toujours aujourd'hui.

Merci Nathalie et Maria pour la réalisation de ce projet. ...

... Pierre, Bernard et moi-même prenons le sujet en main. Première réunion début 2015.

La mairie possède un terrain au chemin des Tribes qui nous semble approprié. Pré piquetage pour nous imprimer des possibilités de la parcelle. Info sur l'Echo municipal pour la création d'une association. De suite se profile un groupe intéressé. Claudine, Josette, Stéphanie, Bernard qui deviendront la présidente, la secrétaire, la trésorière et le vice président. Ok c'est parti, sous l'œil attentionné de Pierre pour la partie réglementaire. Assemblée constitutive le 30 janvier 2017. Parution au journal officiel le 28 février 2017. ...

... Nous orientons nos demandes de subvention vers le GAL Cévennes.

Rencontre avec Mme Potage Charlotte et Mme Dussap Bénédicte Il s'agit de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement du groupe d'action locale

LEADER 2014/2020, porté par l'Europe, la région en incluant le département (le GAL gère le dossier mais nous faisons une lettre de motivation pour soutenir notre projet). Montage et finalisation du dossier (après quelques allez retour), merci Stéphan car ce n'était pas simple ! Création des plans pour définir nos besoins, travail d'équipe avec le bureau et Pierre. Consultation des entreprises sous les conseils avisés d'Olivier, devis, choix des entreprises intervenantes. Entre temps, passage devant la commission GAL Cévennes à Anduze.

**Le résultat est réconfortant :**

**80 % de subvention**

**GAL : 25 345,18 €**

**Département : 8 645,79 €**

**et apport Mairie : 8 250,99 €**

**Coût total du projet : 42 241,96 €**

On démarre pour de bon ! On lance un forage sur la parcelle des Tribes. Quelle désolation, après 2 essais de forage, pas une goutte d'eau. Incompréhensible, les sourciers nous avaient affirmé des passages de filon à 30 m.

Le projet allait-il capoter ? Mais non, avec le soutien moral de toute l'équipe, l'union fait la force, il nous fallait rebondir, trouver une autre solution. Recherche

d'un nouveau terrain, classé en zone verte au PLU en élaboration, un potentiel certain avec une nappe d'eau en dessous, au chemin des Mûriers, pourquoi ne pas y avoir pensé plus tôt ? Après en avoir informé le GAL, nous avons leur accord, nous maintenons le cap.

Création d'un puits en avril 2017, année de sécheresse exceptionnelle, le puits n'est jamais à sec. Labourage en profondeur, coffrage et dalles, support de cuve, réseaux d'alimentation en eau, aménagement du parking. Quand on se rappelle de la météo, quel mérite pour les entreprises. Je revoie Jérémy de l'entreprise JOUVERT par -10°C qui se demandait comment il allait pouvoir dérouler le tuyau en PE de 50 mm, et de me dire, on dirait que je marche sur la lune, les bottes enlisées dans la gadoue, grand merci à la société JOUVERT et ses intervenants.

Ensuite les clôtures, portail et portillon, entreprise Languedoc clôture, je remercie M. Péliissier et son équipe qui ont du attendre une amélioration de la météo.

310 ml posés et scellés en 3 jours fini le 26 mars 2018, bravo !

**Entre temps, la liste des jardiniers s'est agrandie, une quinzaine de demande et le 19 mars réunion pour l'attribution des parcelles.**

Début du montage des cabanons le 27 mars au matin, démarrage difficile car avec la pluie, terrain lourd et impraticable. Des équipes se mettent

en place, Jihad est le premier et de toutes les sorties avec Daniel, Jean-Pierre, Pierre, Bernard, Haouas, Stéphanie, Josette, Sadika, Alain, M. Schneider, se rajoutent Kevin et Laura en fin de montage. Nous apprenons à nous connaître. Chacun participe à hauteur de ses disponibilités. Pour le montage de la pergola, il fallait être au moins 8, Fabrice est passé par là au bon moment !

Merci à Stéphane de la société SUD Charpente de St Hilaire de Brethmas qui a été très réactif, il est venu nous donner un coup de main pour le montage du premier cabanon et a réagi illico à chacune de nos demandes.

Merci aussi aux services techniques de la mairie pour toutes leurs interventions qui nous ont bien aidés.

Griffage des jardins par M. Bastide Philippe qui a répondu de suite favorablement à notre demande.

Merci à M. Bergogne et M. Roujon pour la livraison du fumier.

L'entreprise K-ELEC fait le raccordement électrique, la demande du certificat est envoyée le 3 mai, retour le 25 mai, demande de branchement ENEDIS le jour même, raccordement le 19 juin sous pression de Serge.

Nous avons trouvé le temps très long, les jardins étant plantés, j'ai dû venir à plusieurs reprises remplir la cuve avec un groupe.

Je remercie M. Bernard Hugo et son équipe qui ont fait tout leur possible. Je voudrais souligner la gentillesse et le professionnalisme de l'entreprise Gard Pompes, M. Taligrot Nicolas et ses employés, qui nous ont dépannés rapidement lorsqu'il manquait une fourniture...

Le travail technique presque terminé, bon nombre de parcelles sont investies. Là commence les échanges, soyez attentifs et en visitant les jardins, vous pourrez vous faire une idée sur les origines des jardiniers et leurs caractères. C'est une véritable fourmilière de partage, de conseils, certains sont débutants et d'autres presque des pros, de la diversité, des fleurs, des méthodes différentes selon les régions ou origine. ...

La municipalité de Saint Julien les Rosiers vous a muni d'un magnifique outil de travail, jardiniers, sachez en faire bon usage, vous êtes les nouveaux parrains de la commune, vous avez un rôle important à jouer avec notre population, un lien entre les générations, les couches sociales, un exemple de citoyenneté !

Bon vent à nos jardins familiaux !

## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE

# 11 Novembre 1918 11 Novembre 2018

**La commune de Saint Julien les Rosiers, en partenariat avec l'association des Anciens Combattants et l'Office Municipal de la Culture a organisé une semaine commémorative exceptionnelle à l'occasion du centenaire de l'Armistice 2018.**

**Entre le 5 et le 11 Novembre :**

- **des spectacles ;**
- **une exposition**, à l'Espace Nelson Mandela, où des documents des Archives Départementales du Gard et des objets de la guerre prêtés par des Juliroisiens seront présentés ;
- **la récupération à Verdun de la flamme du souvenir** par une délégation représentant la commune afin de l'apporter dans

notre village puis de la partager avec les villages voisins ;

- **la cérémonie du dimanche 11 Novembre**, avec la participation des enfants de l'école et la plantation d'un olivier, symbole de la paix ;
- **un repas** (proposé sur réservation) ;
- **une semaine pour se souvenir, collectivement, dans le respect d'un devoir de mémoire et un esprit de partage et de convivialité.**

### HISTOIRE



**Le 11 Novembre 1918 entre 5h12 et 5h20 du matin fut signé l'armistice à Trèves dans un wagon mettant fin à un conflit causant la mort de 8 millions d'hommes dont 1.4 millions de Français et tout autant de blessés et handicapés originaires de 19 pays.**

La fin d'une « boucherie humaine » qui traumatisa la population, désireuse d'honorer la mémoire des disparus. C'est pour cela qu'au cours des années qui suivirent près de 30 000 monuments, stèles ou plaques commémo-

ratives furent érigées où scellées pour leur rendre hommage, en gravant à jamais leurs noms dans la pierre.

Des monuments que l'on se doit de respecter et de maintenir en état pour que perdure le devoir de mémoire. **Aussi avons-nous procédé à la rénovation du monument situé dans le cimetière** : décapage de la pierre et réfection des écritures pour rendre un hommage appuyé aux Juliroisiens morts pour la France au cours des différents conflits de notre histoire.

## CONSULTATION CITOYENNE

# Thème : la vidéo protection

**Le sujet revient couramment dans les conversations. Non prévu dans notre programme de gouvernance 2014-2020, la mise en place d'une vidéosurveillance sur notre commune n'était pas envisagée et pour tout dire ne faisait pas partie de nos priorités ... alors faut-il l'envisager ? Le débat est désormais ouvert !**

### Pourquoi alors se poser la question aujourd'hui ?

Simplement parce que nous ne pouvons pas sur un sujet aussi important que les incivilités, les dégradations de nos équipements et leurs vandalismes récurrents, faire la sourde oreille aux demandes d'une partie de notre population.

La gendarmerie, bien que présente sur le terrain, semble insuffisante en nombre pour pallier à ces problèmes. Cet état de fait avait été dénoncé par notre conseil municipal via une motion adressée au Préfet en demandant plus de moyens humains.

La protection des biens et des personnes est une compétence régaliennne de l'Etat.

Soyons précis, si cette action devait aboutir à la pose de ce système, nous n'envisageons pas une mise en place d'une vidéo-surveillance très développée sur notre commune pour laquelle nous jugeons le coût et l'efficacité non adaptés à nos besoins.

### Mais des interrogations se posent ?

- La mise en œuvre de caméras sur certains lieux publics pourrait-elle limiter la dégradation de nos biens publics ?
- Ces caméras déplaceraient-elles ce phénomène sur d'autres endroits ?
- Soutiendraient-elles la Gendarmerie dans l'exercice de ses fonctions ?
- Quelles conséquences pour le budget communal ?

**Votre réflexion éclairée sur le principe de la vidéosurveillance est donc sollicitée.**

### Nous avons choisi de passer par une consultation citoyenne pour plusieurs raisons.

- Notre équipe n'est pas unanime sur ce point, cela peut refléter le positionnement de la population ... Il nous semble alors important de ne pas trancher sans avoir l'avis du plus grand nombre.
- Il ne serait pas correct sur un sujet aussi sensible de ne pas consulter les électeurs qui se sont exprimés lors des élections en 2014.

### Et après la consultation, qu'elle sera la suite donnée ?

Deux possibilités seront alors possibles

→ **La consultation citoyenne se conclue par une majorité de « NON ».**

Il sera alors acté en conseil municipal de cette position et aucune étude ne sera lancée ni de travaux envisagés.

→ **La consultation se conclue par une majorité de « OUI ».**

Le conseil municipal se verra alors proposé une délibération pour lancer une étude menée gratuitement par un gendarme affecté à cette tâche et permettant de faire un pré-positionnement des équipements et un premier chiffrage.

Comme tout dossier, il sera alors affiné et développé et les travaux pourront alors être envisagés.

Vu le calendrier et le vote au mois de mars-avril du budget 2019, aucun travaux ne sont envisageables avant le budget 2020.

### Le sujet nous paraît suffisamment important pour devoir vous interroger.

Le vote de notre population sera alors la voie choisie et présentée à votre conseil municipal, un vrai choix est donc possible ! Il ne sera sérieux que si une majorité d'entre vous s'exprime.

**Pour faciliter cette participation, une ouverture de 3 bureaux de votes sera faite.**

**Le bureau de vote de la Mairie pour l'Est de la plaine et le CD 904, le bureau de vote du village et celui d'Arbousse.**

**Ils seront ouverts le samedi 9 février de 9h à 19h.**

**Un dépouillement public aura lieu comme pour tous les scrutins à la mairie à la fermeture des bureaux de vote.**

**Nous espérons que vous adhérez à cette démarche de démocratie participative et que vous serez donc nombreux à vous exprimer afin que le choix arrêté soit le plus juste possible !**

## ORDURES LOURDES

### ■ Information

À partir du mois de décembre 2018, nous allons instaurer une journée de passage des *Ordures Lourdes* à destination des personnes âgées et des Juliroisiens qui, pour une raison bien particulière ne peuvent se déplacer sur une des trois déchetteries mises à disposition par Alès Agglomération à partir d'une contribution financière payée par la collectivité : 15€/habitant/an).

**Pour ce faire, il vous suffira de venir en mairie pour vous inscrire.**

Après vérification de votre éligibilité à ce service, nous apprécierons la motivation de votre demande.

**ATTENTION !** Il ne s'agit pas de déménager un appartement ou une cave mais de rendre un service ponctuel à des personnes empêchées de pouvoir le faire.

### ■ Des comportements incompréhensibles

**Le local dédié aux cartons, situé à coté des points d'apport volontaire sur le parking de l'école maternelle ressemble plus souvent à une décharge sauvage où l'on abandonne tout et n'importe quoi au mépris de toutes les règles du bien vivre ensemble.**

**Ces comportements irresponsables mobilisent les services des ordures ménagères 3 fois par semaine et masquent mal aujourd'hui, l'exaspération des agents qui font le constat d'un manque flagrant de respect pour leur travail.**

**Ils interrogent aussi les élus sur l'évolution d'une société où tout est permis, ou « les devoirs c'est pour les autres et les droits pour soi-même » lorsque ce ne sont pas des réflexions du genre « je paie assez d'impôts qu'ils se débrouillent » qui viennent « enrichir » le débat !**

Nous avons souvent écrit sur ces incivilités et manifesté notre désapprobation.... En vain souvent. Il reste les tribunaux pour les auteurs de ces actes (qui ne se limitent pas au parking de l'école maternelle) tout au moins ceux qui ont fait l'objet d'une procédure en « flagrant délit ». Ce n'est pas vraiment ce que nous aurions aimé pour notre village...



## JUILLET ET AOÛT

### Un été avec le policier municipal



#### Il patrouille dans nos rues et chemins pour notre tranquillité.

C'est en faisant cela qu'il a découvert une voiture volée ainsi qu'une moto, il est intervenu sur deux départs de feux, s'est occupé de divers animaux errants et cette année pas moins de 7 nids de frelons asiatiques.

**Joignable sur le 06 32 25 86 52, nombre de Juliroisiens ont fait appel à lui** (170 appels en deux mois), souvent pour intervenir sur des problèmes de voisinage (25) où l'agent fait preuve de professionnalisme et de médiation, comme il le dit lui-même « mon travail est de trouver rapidement une solution et non attiser le feu en laissant pourrir la situation ».

Autre action appréciée et demandée l'**Opération Tranquillité Vacances**, il suffit de signaler son absence au policier municipal sur [policesjlr@gmail.com](mailto:policesjlr@gmail.com) et ce dernier se charge de surveiller la maison. 8 maisons par semaine en moyenne et aucun incident sur les maisons confiées.

**Canicule oblige, il passe aussi voir les personnes dites vulnérables, quelques fois accompagné du Maire en personne.** Ces moments privilégiés leur permettent d'avoir une démarche préventive auprès de la population, dans une approche humaine de proximité.

**Même s'il axe son travail sur le côté social, il se doit de sévir aussi.**

C'est pourquoi cet été, il a aussi verbalisé des comportements dangereux sur nos routes, tel des feux rouges non respectés, des vitesses excessives, des non ports de casque ou des rodéos urbains en deux roues.

**La Mairie et l'agent de police ont été aussi confrontés à plusieurs dépôts sauvages**, ce geste, loin du civisme est passible d'amende sévère, les patrouilles de l'agent servent aussi à contrôler cela.

# Rentrée des associations !

Les associations participent pleinement à la vie de notre village, cette rentrée est l'occasion de leur souhaiter une belle saison à tous.

**De nouveaux projets émergent, des moments forts se sont déroulés notamment avec les 20 ans du Kiosque, la 3<sup>e</sup> Fête de la Randonnée... à venir la commémoration des 100 ans du 11 novembre et bien d'autres encore.**

Notre tissu associatif s'étoffe avec l'arrivée de nouvelles activités comme les danses de salon avec *Danse et Sourire*. Les jardins fa-

*miliaux* ont accueilli leurs premiers fruits et légumes cet été. La victoire de la coupe du monde de football a donné un nouvel élan à l'AS *Les Rosiers*, un nouveau bureau est en place, de nouveaux encadrants sont venus rejoindre l'équipe existante pour que les étoiles continuent de briller chez nos petits M'Bappe, Griezmann, Kante et compagnie... Nous leur souhaitons la bienvenue. Autant de signes qui montrent que notre village se sent bien !

**Merci à tous ces bénévoles et leurs adhérents.**

**AS Les Rosiers - Foot**  
Christopher DEGRAEVE  
[Aslesrosiers30@gmail.com](mailto:Aslesrosiers30@gmail.com)

**Anciens Combattant et Victimes de Guerre - Devoir de mémoire**  
André PERCHAT  
[and.perchat@gmail.com](mailto:and.perchat@gmail.com)

**Association des Parents d'élèves**  
*Activités diverses à l'égard des enfants et des familles*  
Fanny MARHUENDA  
[Fanny.marhuenda@gmail.com](mailto:Fanny.marhuenda@gmail.com)

**Association Sports, Culture et Loisirs**  
*Théâtre - Volley-Ball*  
*Course et marche à pied*  
Corinne BAUZON  
[corinne-bauzon@orange.fr](mailto:corinne-bauzon@orange.fr)

**Boule de l'Amitié - Pétanque**  
André PETETIN  
[petetin.andre0211@orange.fr](mailto:petetin.andre0211@orange.fr)

**Centre social Le Kiosque**  
*Activités pour tous les âges dans ledéveloppement des liens sociaux*  
Alice RUEL  
[cslekiosque@free.fr](mailto:cslekiosque@free.fr)

**Club de l'Amitié**  
*Loisirs tous les jeudis après midi pour les séniors...ou séniors en devenir*  
Nicole PONSIN

**Comité des fêtes**  
*Organisation de manifestation diverses comme fête du village et Halloween*  
David GARCIA  
[saintjulienfete@gmail.com](mailto:saintjulienfete@gmail.com)

**Drailles et Chemins julirosiens**  
*Randonnées pédestres*  
Régine REVERSAT  
[regine.mabajoumbe@wanadoo.fr](mailto:regine.mabajoumbe@wanadoo.fr)

**Foot Détente julirosien**  
*Foot détente tous les vendredi soirs*  
Bruno BOISSIER  
[b.boissier@orange.fr](mailto:b.boissier@orange.fr)

**Gymnastique Volontaire**  
*Abdos, fessiers, pilate, zumba, step...*  
Françoise JAUMES

**Karaté Club Goju Ryu - Karaté**  
Jean Emmanuel FANTUZ  
[jef@hotmail.fr](mailto:jef@hotmail.fr)

**La Map**  
*Production de fruits et légumes bio sous la forme de paniers hebdomadaires*  
Cécile CORBIN  
[lamap.30340@gmail.com](mailto:lamap.30340@gmail.com)

**Les Tortues du bitume**  
*Rassemblement et balades en 2 roues*  
Rémy FORESTIER  
[chanremy@wanadoo.fr](mailto:chanremy@wanadoo.fr)

**Pinceaux et porcelaine**  
*Activités manuelles créatives*  
Danièle LAPLANTE  
[corserre@hotmail.com](mailto:corserre@hotmail.com)

**Planète Danse - Diverses variétés de danse**  
Anne GIRARD  
[mc.22@live.fr](mailto:mc.22@live.fr)

**Saint Julien en vadrouille - Rassemblement de tous les St Julien de France**  
Bruno GRANDGIRARD  
[saintjulienvadrouille@outlook.fr](mailto:saintjulienvadrouille@outlook.fr)

**Société de chasse La Diane**  
*Chasse de gibier*  
Patrick JULIEN

**Solidarité Sénégal - Coopération internationale séjours jeunes**  
Abiba GEORGES  
[abiba.georges9@orange.fr](mailto:abiba.georges9@orange.fr)

**Yoga Bien-être - Yoga**  
Josette JULIEN  
[Guylaine.meslin@gmail.com](mailto:Guylaine.meslin@gmail.com)

**OMC - Organisation de manifestations culturelles**  
Delphine GLAS

**Danse et Sourire - Danses de salon**  
Éric ROUX

**Les Lou'piots**  
*Activités tournées vers la Petite Enfance*  
Sandrine LUNEL

**Les jardins familiaux**  
*Parcelles de jardins cultivés*  
Josette JULIEN

# La Ludothèque

## Les mardis en jeux



La ludothèque « L'île aux trésors » offre un espace pour stimuler les échanges et les rencontres autour du jeu.

Le jeu y est utilisé comme outil de communication et d'interactions. Elle cherche notamment à promouvoir le jeu en famille et à inciter les différentes générations à jouer entre elles. Le jeu est alors considéré comme un facteur d'épanouissement

de l'enfant au sein de sa famille, comme un moyen de resserrer des liens familiaux. Pour cela, la ludothèque itinérante « L'île aux trésors » propose un créneau hebdomadaire appelé « Les mardis en jeux », avec en alternance :

- un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30, à la médiathèque de Rousson
- un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30, à la médiathèque de St Julien les Rosiers

## Nouveaux arrivants

Une trentaine de personnes avait répondu à l'invitation de la mairie à l'occasion de la rencontre désormais traditionnelle des « nouveaux arrivants ».



Des témoignages qui convergent tous vers un même constat : « on est bien à Saint Julien les Rosiers » !...

Après l'intervention (courte) de Monsieur le Maire et de ses collègues élus, chacun d'entre-eux s'est présenté. Ce fut l'occasion

de faire le tour de France et de constater la mixité des âges, le tout dans une ambiance amicale ponctuée en fin de rencontre par une petite collation qui invitait les participants à prolonger cet agréable moment propice à la découverte de l'autre.



### • Constitution de servitudes de passage de câbles HTA souterrain au profit d'ENEDIS

M. le Maire, présente le rapport suivant : Dans le cadre des travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique, l'entreprise ENEDIS nous sollicite pour des servitudes de passage afin de mettre en place des canalisations souterraines HTA sous les voiries du chemin de Granaudy et du lotissement « Les Peupliers ».

### • Demande de subvention d'investissement auprès Conseil Départemental - Pacte Territorial - Travaux de rénovation de l'école primaire :

M. le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de travaux de rénovation de l'école primaire qui consiste à reprendre la toiture avec notamment la pose de panneau photovoltaïque, l'isolation du bâtiment, le chauffage.

M. le Maire précise qu'il est primordial de rénover l'école primaire, afin de permettre d'allonger sa longévité, et que le bâtiment soit moins consommateur d'énergie.

Propose au Conseil de solliciter de la part du Conseil Départemental, dans le cadre du Pacte Territorial, une subvention d'investissement, en vue du financement de l'opération et de dire que la part complémentaire incombant à la commune fera l'objet d'inscriptions budgétaires appropriées.

Une subvention de 30 % soit 113910 € est sollicitée.

### • Décision modificative N°2 Budget Général

### • Convention de Gestion de la Piscine du Carabiol avec la communauté d'Alès Agglomération

### • Rétrocession d'une concession cinquantenaire à la commune - n°14 du columbarium

### • Diagnostic de santé sur le territoire de Saint Martin de Valgalgues et de Saint Julien les Rosiers - lancement de l'étude :

M. le Maire précise que les territoires ruraux souffrent d'une faible attractivité à l'égard des professionnels de santé.

Certaines zones sont déjà particulièrement désertifiées et de nombreux départs à la retraite prévus ces prochaines années ne seront pas compensés par le nombre de

professionnels de santé nouvellement formés. L'évolution des modes de vie, l'isolement et la surcharge de travail font que les professionnels de santé, notamment les jeunes générations, sont réticents à s'installer en zone rurale. Les communes, majoritairement rurales, ne sont pas épargnées par cette désertification.

Considérant cette préoccupation, la commune de St Martin de Valgalgues et de St Julien les Rosiers, qui sont limitrophes et ont des quartiers partageant les mêmes rues et services, font le constat d'un besoin criant, dans les années à venir, de praticiens de santé (généralistes, spécialistes, dentistes, kinésithérapeutes,).

La commune de St Martin de Valgalgues a, lors d'un conseil municipal du 15 mars 2018, validé le principe de travailler à la proposition de réhabilitation ou de reconstruction du centre de santé, situé sur son territoire, en vue de le mettre gratuitement à la disposition de Filiéris pour son offre de soins (médecine générale et soins infirmiers).

M. le Maire de St Martin de Valgalgues propose de lancer une étude de diagnostic santé en commun avec notre commune pour identifier les besoins d'accès aux soins des administrés sur le territoire et préparer un projet de santé pour l'avenir de nos populations.

Cette démarche, outre la volonté de travailler en commun entre deux communes, constitue un élément très positif pour l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui aura à labelliser chaque étape du processus. Elle s'inscrit dans les objectifs de lutte contre les déserts médicaux et permettra d'apporter à nos administrés les offres nécessaires en matière de santé.

Il a été convenu de partager les frais d'études avec la commune de St Martin de Valgalgues en considérant le nombre d'habitants des deux communes, comme suit :

- 1/3 à la charge de St Julien les Rosiers.
- 2/3 à la charge la commune de St Martin de Valgalgues.

Le montant de l'étude a été évalué, à ce jour, à environ 20 500 € TTC par la société Hippocrate Développement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide avec 5 voix « contre » et 16 voix « pour » :

- de lancer une étude de diagnostic de santé en commun avec la commune de St Martin de Valgalgues
- de partager les frais d'études comme définis ci-dessus
- de mandater M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération et engager les démarches.

• **Subvention à l'association Graine de Lire** : 100 €

• **Constitution d'une mise à disposition d'un terrain de 15m<sup>2</sup> au chemin des Costes pour l'installation d'un poste électrique au profit d'ENEDIS**

• **Attribution de subvention pour ravalement de façades** – M. Mathieu Alain

• **Approbation du rapport de la commission locale de transfert de charges**

Animations culturelles

St Julien les Rosiers : 10 804 €

Actions sociales : St Julien les Rosiers : 1 307 €

• **Travaux de rénovation de l'école primaire**

Demande subvention auprès de la Région :

13 % = 50.000 €

• **Travaux de voirie suite aux inondations**

- **Avenant N°2** : moins value suite aux modifications du programme

• **Acquisition de terrain à l'euro symbolique**

Parcelle AE n° 36 et 275 « Lariasse » d'une contenance respectivement de 86 m<sup>2</sup> et de 204 m<sup>2</sup>

• **Acquisition de terrain à l'euro symbolique**

Parcelle AN n° 96 « Hameau de Courlas » d'une superficie de 5 m<sup>2</sup> (à proximité du puits de Courlas) - appartenant à M. Bastide

• **Acquisition de terrain nécessaire à la création d'un fossé pluvial**

Une partie de la parcelle AR n° 66 d'une superficie de 156 m<sup>2</sup> propriété de M. et M<sup>me</sup> Colonna.

• **Convention de servitude d'aqueduc**, sur les parcelles AE N°106-180-52 lieu-dit « La Font d'Alveyre », au profit de la commune.

• **Dissolution syndicat de l'Avène**

Le Syndicat de l'Avène a produit de l'eau potable depuis le 15 Mai 1950 sur le bassin alésien, soit à ce jour 21 communes (dont Alès) et la distribue sur 20 communes (hors Alès).

Il a donc permis pendant près de 70 ans d'assurer en quantité et en qualité la distribution de l'eau sur Alès et sa grande couronne mais également d'accompagner de façon harmonieuse et raisonnée le développement économique et urbanistique indispensable à la survie de notre bassin de vie.

Or, une nouvelle fois, la loi NOTRE du 7 août 2015 et ses compléments du 3 août 2018, viennent fragiliser ce qui a très bien fonctionné depuis tant d'années et qui représentait l'échelon cohérent et intelligent de la coopération intercommunale (sans attendre qu'on nous l'impose !).

En effet, le Syndicat de l'Avène présent sur 2 EPCI (Alès Agglo et De Cèze Cévennes) pourrait se maintenir mais à condition :

- Que la CC de Cèze Cévennes ne prenne pas la compétence eau

- Qu'Alès Agglomération ne décide pas de sortir du Syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2021

- Qu'un mode de gestion soit trouvé rapidement (fin du contrat VEOLIA au 31/12/2019)

Enfin la loi impose que les statuts devraient en être modifiés tant sur sa représentativité (élus a les agglo en remplacement d'élus communaux) que sur ses compétences (fin des participations communales aux travaux d'extension et de renforcement).

Il apparait donc inéluctable à court ou moyen terme la disparition du Syndicat de l'Avène, ce que, une nouvelle fois, nous regrettons profondément.

Cette compétence Eau devra donc être exercée par Alès Agglo. À ce jour, après quelques réunions de travail, il semblerait que :

- La distribution serait gérée en régie communautaire (quel niveau de service par rapport aux prestations actuelles ? Avec quels moyens en personnel et en matériel ?)

- La production en délégation de service public (quel périmètre de la production ?)

- Des secteurs d'exploitation techniques seraient créés (quel découpage et pourquoi faire ?)

- Des tarifications différenciées seraient mises en place (Sur quel secteur ? Sur quelles bases ? maintien du tarif Syndicat de l'Avène ?)

- Une gouvernance serait mise en place par secteur (rôle de ces élus de « proximité » sur l'exploitation ? Sur les investissements ? Qui décidera des travaux à réaliser et sur quels critères en particulier sur les renforcements et extensions ?)

Il apparait donc clairement qu'on nous demande d'abandonner un système qui fonctionnait parfaitement et d'aller vers une nouvelle organisation dont les tenants et les aboutissants restent encore très flou à ce jour.

Nous resterons particulièrement vigilants mais tout à la fois acteur dans la mesure du possible de cette nouvelle organisation afin que soient respectés et maintenus les principes de proximité et d'équité dans la gestion du service.

Le conseil municipal après avoir délibéré et procédé au vote, décide avec 2 voix pour, 8 voix contre et 10 abstentions de refuser la dissolution du syndicat d'adduction d'eau de l'Avène au 31 décembre 2019.

• **Refus du déclassement des compteurs d'électricité existants et de leur élimination**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré avec 2 abstentions et 18 voix pour :

• refuse le déclassement des compteurs d'électricité existants ;

• interdit l'élimination des compteurs existants et leur remplacement par des compteurs communicants Linky sans le consentement préalable de la commune et une décision de désaffectation de la part de son Conseil municipal.

# MANIFESTATIONS 2018 - 2019

## À VOS AGENDAS !

invitation

NO  
VEM  
BRE

Mardi 6 novembre	Commémoration 11 novembre	CM
	18h30 vernissage - 20h30 projection film	
Vendredi 9 novembre	Chorale du Grand Chœur alsésien	Église
Samedi 10 novembre	Cérémonie	CM
Samedi 10 novembre	Compagnie Ça ira	SJB
Dimanche 11 novembre	Commémoration 11 novembre	CM
	9h30 commémoration - 12h30 repas	
Vendredi 16 novembre	Rentrée littéraire	CM
Samedi 17 novembre	St Julien en vadrouille - Beaujolais 16h-minuit	SJB
Samedi 17 novembre	Yoga : stage	SM
Dimanche 18 novembre	APE : loto	CM
Dimanche 18 novembre	Planète danse : stage	SM
Dimanche 25 novembre	Solidarité Sénégal : loto	CM
Vendredi 30 novembre	Fête du livre	CM

DÉ  
CEM  
BRE

Samedi 1 <sup>er</sup> décembre	Fête du livre	CM
Samedi 1 <sup>er</sup> décembre	Association danse et sourire : soirée	SJB
Dimanche 2 décembre	APE : bourse aux jouets	CM
Dimanche 9 décembre	Repas des Aînés	CM
Samedi 15 décembre	OMC : concert de Noël	SJB
Dimanche 16 décembre	Ensemble et autrement : loto	CM
Lundi 31 décembre	Comité des fêtes : réveillon	SJB
Lundi 31 décembre	Boule de l'amitié : réveillon	CM

JAN  
VIER

Samedi 5 janvier	Vœux du Maire	CM
Samedi 12 janvier	Asso Danse et sourire : soirée dansante	CM
Dimanche 20 janvier	Anciens Combattants : loto	CM
Vendredi 25 janvier	Le Kiosque : soirée chorale	Église
Vendredi 25 janvier	Boule de l'amitié : galette des rois	SJB
Dimanche 27 janvier	St Julien en vadrouille : loto	CM

FÉV  
RIER

Samedi 2 février	Fête du livre	CM
Dimanche 3 février	Fête du livre	CM
Samedi 9 février	Boule de l'amitié : repas sociétaires	CM
Samedi 9 février	ASCL : repas, galette après-midi	SJB
Dimanche 10 février	PCF : loto	CM
Dimanche 10 février	Planète Danse : stage	SM
Samedi 16 février	Anciens Combattants : assemblée générale	SM

MARS

Mardi 12 mars	La Map : préparation saison été	CM HALL
Vendredi 15 mars	Le Kiosque : soirée cabaret	CM
Samedi 16 mars	Danse et sourire	CM
Du mercredi 20 au dimanche 24	OMC - Salon Fortun'art	CM
Du vendredi 22 au dimanche 24	Comité des fêtes : Carnaval	SJB
Samedi 30 mars	Yoga : stage	SJB
Samedi 30 mars	Gym volontaire : repas	CM

AVRIL

Du vendredi 1 <sup>er</sup> au samedi 6 avril	ASCL - Théâtre	SJB
Samedi 6 avril	Le Kiosque : soirée cabaret	CM
Dimanche 7 avril	Planète Danse : stage	SM
Samedi 13 avril	Danse et sourire	SJB
Sa. 13 et Di. 14 avril	APE : chasse aux œufs	Carabiol
Vendredi 19 avril	Le Kiosque : assemblée générale	Hall CM
Samedi 20 avril	St Julien en vadrouille : omelette pascale	CM
Vendredi 26 avril	Solidarité Sénégal : assemblée générale	Hall CM

MAI

Samedi 11 mai	Yoga : stage	SJB
Samedi 18 mai	Danse et sourire : assemblée générale	SJB
Samedi 25 mai	Le Kiosque : fête en famille	CM
Samedi 25 mai	École de pétanque : repas Jeunes	SJB

JUIN

Vendredi 14 juin	Karaté : remise des grades	Hall CM
Vendredi 14 juin	Comité des fêtes : repas de fin d'année	SJB
Vendredi 21 juin	Le Kiosque : fête de la musique .. parking maison des assos	CM
Samedi 29 juin	APE : Fête des Écoles	CM

### VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

**Samedi 5 janvier 2019**  
à partir de 19h  
Espace Nelson Mandela

Tous les Julirosiens  
sont invités à cette réception.



Peinture et enduits tous matériaux  
Supports anciens et modernes

**J. Cviklinski - S. Coudray - Les Artichaux**  
16 A Hameau de Caussonille  
30340 St Julien les Rosiers  
Tél. 06 43 28 57 34 - [www.lesartichaux.com](http://www.lesartichaux.com)

#### C. ETANCHE sarl

Étanchéité toiture terrasse  
Isolation  
Étanchéité végétale  
Dalle sur plots  
Couvertine ou bandeau - Garde corps  
Recherche de fuite



Tél. 09 67 51 80 54 - [cetanche@orange.fr](mailto:cetanche@orange.fr)

#### LOUTREL Aymeric, Ostéopathe D.O

Pour soulager vos douleurs aiguës ou chroniques, vos vertiges, ou dans une démarche préventive afin de vous aider à retrouver une santé plus durable. Il pratique une ostéopathie douce, crânienne, viscérale, ostéo-articulaire et énergétique. Cette pratique convient aux adultes, nourrissons, enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou sportifs.

**Cabinet au 225 ZA Chemin des Agonèdes  
30340 Saint Julien les Rosiers.**

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi  
9h-12h et 14h-19h et le samedi 9h-14h  
Tel. 06.45.24.78.89 - Vous pouvez aussi prendre rendez-vous par les pages jaunes (clicrdv)



#### INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS NOVEMBRE 2018

Commission de rédaction,  
membres de la commission information :  
Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic,  
Olivier Poudevigne, Virginie Prost, Pascale Gaudiche

**Mairie Saint Julien Les Rosiers**  
376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers  
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00  
[mairie-les-rosiers@wanadoo.fr](mailto:mairie-les-rosiers@wanadoo.fr) - [infostjulien@orange.fr](mailto:infostjulien@orange.fr)  
[www.saintjulienlesrosiers.fr](http://www.saintjulienlesrosiers.fr)

Jours et horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 17h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi de chaque moi  
hors vacances scolaires  
Réalisation : Atelier du moulin, 04 66 25 77 00

Ce journal  
a été imprimé à  
1600 exemplaires  
sur papier  
recyclé.

### LOTOS 2017 - 2018

Dimanche 18 novembre	Loto APE	CM
Dimanche 25 novembre	Loto Solidarité Sénégal	CM
Dimanche 20 janvier	Loto Anciens combattants	CM
Dimanche 27 janvier	Loto Saint Julien en vadrouille	CM
Dimanche 10 février	Loto Parti Communiste Français	CM

#### Légendes

CM : Complexe Mandela  
HCM : Hall Complexe Mandela  
SJB : Salle Jean Biscarat  
SM : Salle Miroirs